

Répertorier les espaces bétonnés à valoriser par l'art de rue

L'art de rue rassemble entre autres des pratiques diverses telles que le break dance, la musique Rap et tout ce qui tourne autour du Hip-Hop, mais également les tags et les graphes.

Cet art, et en particulier les tags et les graphes, sont apparus dans les années 70 aux Etats-Unis et se sont vite propagés partout dans le monde.

Aujourd'hui, les tagueurs et grapheurs peuvent parfois – pour autant qu'on leur en donne la possibilité – faire étalage de leurs talents. Des graphes, des fresques murales aux dimensions parfois importantes, font leur apparition dans bien des villes et des villages, loin à la ronde, mais aussi dans la région. Ces fresques murales, œuvres d'artistes de plus en plus reconnus, sont respectées par les autres grapheurs.

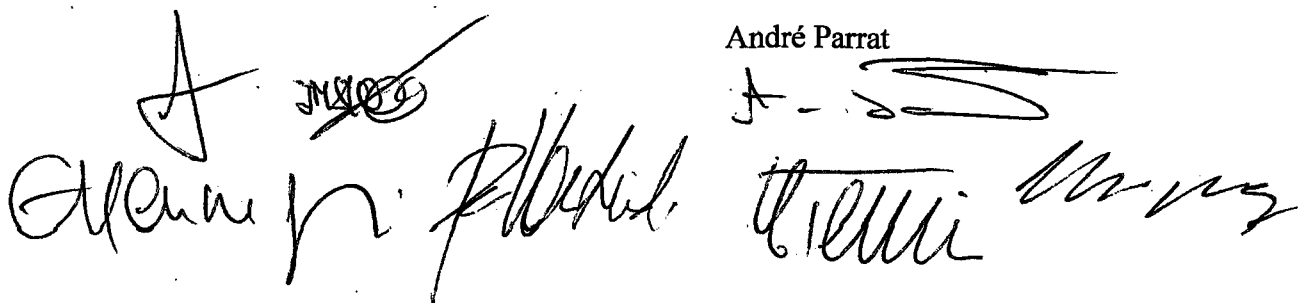
Ainsi l'apposition sur des murs en béton bien choisis, de graphes, ou de fresques murales, permet non seulement de mettre en couleur les espaces publics, mais également favorise la lutte contre les tags (une marque, une signature laissée rapidement par son auteur et la plupart du temps de façon illégale et inappropriée). Cela permet en fin de compte la promotion de davantage de civilité et de respect.

Dès lors, nous demandons au Gouvernement de répertorier les espaces bétonnés que l'on pourrait valoriser par l'art de rue, pour que graphes et fresques murales embellissent certains ponts et murs.

Nous demandons aussi que ce répertoire soit remis à un acteur reconnu en matière culturelle et/ou de la jeunesse pour toute suite éventuelle.

Delémont, le 23 mai 2012

Groupe Cs-Pop et Verts

The block contains several handwritten signatures in black ink. On the left, there is a large signature that appears to be 'Stéphane' followed by another signature. On the right, there is a signature that appears to be 'André Parrat' followed by another signature. The signatures are written in a cursive, somewhat stylized hand.